

DEROULEMENT DES AUDITIONS

*Pour l'entrée en formation
ARTS DE LA SCÈNE au LYCÉE*

[OBJECTIFS]

L'audition vérifie le niveau et le potentiel du candidat dans sa discipline dites « cœur de métier » : danse, chant ou comédie.

L'entretien a pour objectif d'échanger avec le candidat (la présence des parents est souhaitée) sur son projet et sa motivation. L'entretien est également un échange avec le jury, toutes les questions pourront être posées.

[PROGRAMME - EPREUVES]

Accueil : à partir de 8h45 (74 Bis Quai Amiral Lalande, 72000 Le Mans)

Présentation collective : 9h-9h20

Epreuves « études et danse » :

- 9h30-10h30 : Danse classique (1h) – cours niveau débutant
- 10h45-11h45 : Danse jazz (1h) – cours niveau inter
- A partir de 14h : Entretien individuel (présence des parents souhaitée)

Epreuves « études et comédie/chant » :

- 9h30-10h15 : Atelier d'improvisations théâtrales (45 min)
- 10h30-10h50 : Echauffement vocal collectif (20 min)
- 11h-12h : Passage individuel
 - Chanteur : chanson libre (3 min maximum)
 - Comédien : texte imposé (transmis à l'avance)
- A partir de 13h : Entretien individuel (présence des parents souhaitée)

[INFORMATIONS PRATIQUES]

Danseur : prévoir une tenue près du corps, adaptée à la pratique de la danse

Chanteur : prévoir une PBO (Piste Bande Orchestre) pour la chanson (support : téléphone portable – câble jack ou bluetooth + PBO sur clé USB en secours)